



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Le président de la CDPENAF

Lyon, le 17 novembre 2020

à

Monsieur le Président
Vienne Condrieu Agglomération
Espace St Germain Bâtiment Antarès
30 avenue Général Leclerc
BP 263
38217 Vienne Cedex

Objet : Saisine de la CDPENAF pour la révision allégée du PLU de la commune de Tupin et Semons

Vous avez transmis le 22 octobre 2020 pour avis de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) la révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Tupin et Semons.

La sous-commission mandatée par la CDPENAF en charge de l'analyse des révisions allégées et des modifications qui s'est réunie le 17 novembre 2020 a rendu un avis favorable sur votre projet.

Pour le Président de la CDPENAF
Julie THEILLAY
**Direction Départementale
des Territoires du Rhône**
SCADT
165, rue Garibaldi
CS 33862
69401 - LYON Cedex 03

Copie :
- Mairie de Tupin et Semons